Nations Unies

S/PV.7338



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

Provisoire

7338e séance

Vendredi 12 décembre 2014, à 11 h 40
New York

Président :	M. Cherif	(Tchad)
Membres :	Argentine	M. Oyarzábal
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Cai Weiming
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Zagaynov
	France	M. Stehelin
	Jordanie	M. Hmoud
	Lituanie	Mme Jakubonė
	Luxembourg	Mme Lucas
	Nigéria	M. Laro
	République de Corée	M. Oh Joon
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Mulvein
	Rwanda	M. Nibishaka

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

14-69127 (F)





La séance est ouverte à 11 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Le Président : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Afghanistan à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2014/883, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par l'Australie.

Je crois comprendre que le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Argentine, Australie, Tchad, Chili, Chine, France, Jordanie, Lituanie, Luxembourg, Nigéria, République de Corée, Fédération de Russie, Rwanda, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

Le Président : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2189 (2014).

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afghanistan.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la République du Tchad de la manière dont elle dirige les travaux du Conseil de sécurité ce mois. Je remercie également les membres du Conseil d'avoir adopté la résolution 2189 (2014), qui revêt une importance capitale dans le cadre des efforts de stabilisation en cours et pour l'avenir de l'Afghanistan. Je remercie par ailleurs l'Ambassadeur Quinlan et son équipe de la Mission permanente de l'Australie de leur travail acharné et de la compétence avec laquelle ils ont facilité l'élaboration de la résolution, ainsi que de leur dévouement en leur qualité de rédacteur sur l'Afghanistan.

Cette résolution a été adoptée alors que le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) touche à sa fin et que l'Afghanistan entre dans une nouvelle phase de son histoire. Dans à peine 19 jours, les Forces nationales de sécurité afghanes assumeront la pleine responsabilité de la sécurité du pays, et le processus de transition s'achèvera le 31 décembre. L'adoption de cette résolution indique clairement que le Conseil et la communauté internationale continuent d'appuyer les efforts du peuple et du Gouvernement afghans pour apporter la paix, la stabilité, la démocratie et la prospérité au le pays tout au long de la décennie de la transformation.

À ce moment charnière de notre histoire, cette résolution signifie q qu'un appui soutenu à long terme doit être fourni à l'Afghanistan. À l'orée de la décennie de la transformation, nous remercions l'OTAN et nos partenaires internationaux de leur détermination à former, à conseiller et à aider les Forces nationales de sécurité afghanes après l'achèvement de la mission de la FIAS. Il ne fait aucun doute que des problèmes se poseront. Al-Qaida et les Taliban continuent de commettre des attaques terroristes brutales. Pas plus tard qu'hier, un attentat-suicide a visé une école française à Kaboul, tuant des civils et faisant 15 blessés. Il y a quelques semaines, un kamikaze s'en est pris aux spectateurs d'un match de volleyball dans la province de Paktika, tuant plus de 50 personnes et faisant plus de 60 blessés. Ce ne sont que quelques exemples d'une série d'attaques horribles commises contre des civils à Kaboul et dans tout le pays.

Face à ces problèmes, le nouveau Président et le Gouvernement d'unité nationale afghan souhaitent renforcer la coopération avec l'OTAN et nos partenaires régionaux et internationaux. Nous comprenons que la paix et la stabilité ne peuvent être rétablies uniquement au moyen de mesures de sécurité. À cette fin, le Gouvernement afghan s'est lancé dans un programme de réforme ambitieux qui vise à instaurer la paix et la prospérité dans le pays.

Je saisis cette occasion pour exprimer la profonde reconnaissance du Gouvernement afghan à l'OTAN et aux pays partenaires ainsi qu'à leurs forces internationales, qui sacrifient leur sang et ce qu'ils ont de plus précieux pour aider l'Afghanistan dans son combat pour promouvoir la paix et la sécurité dans le pays. Grâce à l'appui continu de nos partenaires internationaux, notamment la mission Soutien résolu, et à l'action vigoureuse du nouveau Gouvernement afghan, leurs efforts n'auront pas été vains.

Le Président : Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 45.